

Avis de constitution

SOCIETE « DEMALTY CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « DEMALTY CI »

Siège Bingerville, Cité PALMA, Villa Numéro 163,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 11/03/2025 reçus par Me ASSIE JOACHIM GNABELY, et enregistrés au CEPICI le 10/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEMALTY CÔTE D'IVOIRE » en
abrégé « DEMALTY CI »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger: L'achat et vente de vin, de boissons alcoolisées et non alcoolisées et tous produits alimentaires; Toutes activités agroalimentaires et activités connexes; Transports de personnes et des biens; La participation, dans toutes sociétés, commerces et industries, pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou autrement; Et généralement toutes opérations et activités commerciales, mobilières ou immobilières, financières et autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus-énoncés de la société ou de nature à favoriser le développement en tout ou en partie de ses activités

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Cité PALMA, Villa Numéro 163,
Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIEHI JOEL HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04028 du 10/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22517/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

